

**Extrait Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD) - PLENIER**  
**Polytech Nice Sophia**  
**Séances du 6 mars 2025**

Nom, Prénom :	Fonction	PRESENTS : 14
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X + 1
ABCHICHE, Nadia	Maître de conférences, Directrice du PeiP	X
ARRIGHI, Nicole	Maître de conférences, Directrice dpt Génie Biologique (GB)	X
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	X
BURLET, Jean-Laurent	Professeur agrégé, Directeur dpt Bâtiments Intelligents et Durables	X ARJA
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Directeur Polytech'Lab	
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	
GOUDON, Thierry	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SARGENTI, Elisabeth	Professeure, co-responsable du département DLH	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	X

OUVERTURE DE SÉANCE – 13h30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT					ACTIONS	SUIVI
1	Campagnes 2025-2026 : validation des renouvellements des personnels enseignants contractuels 2024/2025	<p><b>Emilie DEVAUX</b> rappelle au CDD le calendrier de la campagne d'enseignants contractuels 2025/2026 ainsi que les besoins recensés pour Polytech. Chaque directeur de département concerné présente ses demandes.</p> <p><b>Emilie DEVAUX</b> rappelle qu'il faudra pour cette année fournir une fiche argumentaire à transmettre aux différents départements disciplinaires pour avis.</p>					<p><b>ED :</b> transmettre les fiches argumentaires aux DD + remonter le tableau à la DRH avant le 14/03/2025</p>	<p><b>EN COURS</b></p>
DPT PNS	Nom, prénom de l'agent contractuel en poste	Quotité travail (50, 100% par exemple)	Financement (Ressources Propres ou établissement)	discipline enseignée	SECTIONS	renouvellement du contrat de l'agent-e (oui/non)		
SI	BOUNOUAS, NASSIM	50	RP	INFORMATIQUE	27	oui		
SI	VELLA, BENAJMIN	100	ETAT	INFORMATIQUE	27	oui		
SI	CAPELLA, LAURENT	100	RP	INFORMATIQUE	27	oui		
BAT	SAUCE, GERARD	50	RP	CONSTRUCTION MANAGEMENT	60	oui		
BAT	RAED, JAFAR	100	RP	GENIE CIVIL	60	non		
BAT	MOUKITE, ZAKARIA	100	Propre (50%) + Etat (50%)	MANAGEMENT PROJET	60	oui		
BAT	NAZIFIFARD, MOHAMMAD (PROGRAMME PAUSE)	100	Propre (40%) + Etat (60%)	MATHEMATIQUES	60	Déjà renouvelé en mars 2025		

BAT	IBRAHIM, OUSSAMA	50	ETAT	BATIMENT INTELLIGENT	60	oui
DLH	SARGENTI, ELISABETH	100	RP	QVT, SANTE SECURITE, RH	6	oui
DLH	VACANT (GERREY, ALEXANDRA)	100	RP	ANGLAIS	11	non
DLH	LAVIT, NATALIA	100	PNS 50% / DS4H 50%	ANGLAIS	11	Oui sous réserve que DS4H valide également
DLH	CHARLOT, HERVELINE	100	ETAT	QVT, SANTE SECURITE, RH	6	oui
GE	SOCHINSKII, ARKADII	100	ETAT	HYDRAULIQUE APPLIQUEE	60	oui
GE	BATICA, JELENA	100	EOTP	GENIE DE L'EAU - PROJET HYDROEUROPE	26-60	OUI
GE	VACANT (non pourvu en 24-25)	100	RP	HYDROLOGIE ET HYDROLIQUE	26-60	NON
PEIP	VACANT (non pourvu en 24-25)	100	RP	PHYSIQUE/MATHS/ELEC	31 ?	NON

Polytech ne renouvelle donc pas 2 postes d'enseignants contractuels demandés en 24/25.

Commentaires des membres :

- Il faudrait vérifier auprès de la DRH si on peut récupérer le support de Claude Galan suite à sa démission.

Le CDD passe au vote afin d'approuver la liste des renouvellements d'enseignants contractuels proposés pour 25/26

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
<b>Membres CDD</b>	14	0	0	14

		Les demandes de renouvellement d'enseignants contractuels pour 25/26 sont approuvées à l'unanimité.		
2	Les dispenses de stage pour les étudiants (PEPITE)	<p><b>Alexandre CAMINDA</b> présente au CDD le contexte en indiquant que l'initiative provient d'étudiants entrepreneurs de l'école qui ont créé la start-up « HIRONDELLE ». Il explique également en quoi consiste le statut PEPITE qui permet aux étudiants entrepreneurs d'obtenir une reconnaissance officielle via l'incubateur PACA-EST pour une durée d'un an.</p> <p><b>Proposition d'aménagement sur la mobilité internationale pour les étudiants sous statut PEPITE :</b></p> <p>Accorder à la demande une dérogation à l'obligation de mobilité internationale pour éviter une interruption de développement du projet due à l'éloignement sous les conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Que l'étudiant obtienne la validation du statut PEPITE pour l'année prévue de mobilité</li> <li>- Que l'étudiant rédige un rapport sur le positionnement de son projet d'entreprise à l'international</li> <li>- En cas de non-renouvellement du statut, de 4A à 5A, la durée de la mobilité internationale pourraIT être réduite à 9 semaines minimum, comme pour les FISA.</li> </ul> <p><b>Christine RISSO</b> précise qu'il serait également possible de permettre aux étudiants sous statuts Sportifs de Haut Niveau (SHN) et Artistes de Haut Niveau (AHN) de bénéficier de ces aménagements.</p> <p>Elle ajoute que les étudiants sous statut PEPITE pourraient également bénéficier des semestres « études aménagées individualisées » mis en place depuis 2024/25 pour les étudiants SHN, AHN.</p> <p><b>Concernant les stages 4A et 5A pour les étudiants sous statut PEPITE :</b></p> <p>Conformément aux textes réglementaires, les étudiants sous statut PEPITE peuvent substituer leur stage obligatoire par un travail sur leur projet entrepreneurial. Il ne s'agit donc pas d'une dispense, mais d'une substitution validée par l'incubateur ainsi que le responsable pédagogique. Pour ces étudiants, il ne sera pas nécessaire d'établir de convention de stage, mais un contrat pédagogique devra être mis en place pour encadrer leur travail et son évaluation.</p> <p><b>Double diplôme :</b></p> <p>Les étudiants sous statut PEPITE peuvent également demander à s'inscrire au double diplôme « diplôme Etudiant-Entrepreneur » défini par la loi sous le pilotage de l'incubateur.</p>	AC et CR : rédiger un avenant au RDE 2024/25	EN COURS

Que ce soit pour la dérogation à l'obligation de mobilité internationale ou encore la dispense de stage pour les étudiants sous statut PEPITE, SHN et AHN, il sera nécessaire de mettre en place un processus clair pour s'assurer du bon suivi, à savoir :

- les acteurs impliqués
- les actions attendues
- la procédure de suivi de ces étudiants depuis la réception et validation de leur statut
- l'inscription au semestre Etudes Aménagées individualisées FISE et l'établissement des contrats pédagogiques (avec aménagement et reconnaissance par équivalence de compétences propres à chacun)
- le suivi de dérogation (stages, mobilité internationale)
- les échanges avec les services universitaires responsables de valider ces demandes
- l'archivage des dossiers complets.

Le CDD passe au vote afin d'approuver la proposition de dérogation à l'obligation de mobilité et dispense de stage pour les étudiants sous statut PEPITE.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
<b>Membres CDD</b>	14	0	0	14

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le CDD passe au vote afin d'approuver l'application de ces aménagements aux étudiants sous statut SHN et AHN.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
<b>Membres CDD</b>	14	0	0	14

La proposition est également approuvée à l'unanimité.

**3** Assises réseau Polytech : validation des présences (26 et 27 mars)

**Émilie DEVAUX** présente la liste des participants ayant confirmé leur présence aux "**Rencontres Polytech**" 2025 qui se tiendront les 26 et 27 mars prochain. Quelques places restent encore disponibles. Après échange, le CDD lui confie la responsabilité de finaliser les inscriptions.

**ED : finaliser les inscriptions**

**EN COURS**

4	Calendrier qualité	<p>En l'absence d'<b>Abdel MENHAJ, Fabrice MULLER</b> présente le calendrier des audits internes en préparation de l'audit final. Ces rencontres visent à revoir et à actualiser, en collaboration avec chaque porteur de processus, les fiches d'identité et les revues de processus.</p> <p>Pédagogie : les spécialités à auditer seront BAT et ROBO.</p>																																																				
5	Places concours Licences et BUT	<p><b>Philippe LORENZINI</b> rappelle au CDD la nécessité de fixer le nombre de places à ouvrir au concours pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PEIP A :</li> </ul> <p>Il souligne qu'une ligne spécifique a été ouverte cette année pour des places en FISEA (MAM), lesquelles seront comptabilisées dans le quota des places FISE. Il rappelle également le mode de calcul appliqué, à savoir : :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le nombre total de places est déterminé en prenant le nombre de PEIP2 de l'année en cours</li> <li>○ Déduit de la moitié des PEIP2 entrés en FISA l'année en cours.</li> <li>○ <b>Sur cette base, le total des places à répartir s'élève à 88 (103 en 2024/25 : -15 places)</b></li> </ul> <table border="1" data-bbox="374 719 1491 794"> <thead> <tr> <th>BAT</th> <th>ELEC</th> <th>GB</th> <th>GE</th> <th>INFO</th> <th>MAM</th> <th>MAM FISEA</th> <th>ROBO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>18</td> <td>11</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>23</td> <td>18</td> <td>2</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PEIP B :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="374 906 490 981"> <tbody> <tr> <td>GB</td> </tr> <tr> <td>9</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BUT 2/3</li> </ul> <table border="1" data-bbox="374 1093 1491 1168"> <thead> <tr> <th>BAT</th> <th>ELEC</th> <th>GB</th> <th>GE</th> <th>INFO</th> <th>MAM</th> <th>MAM FISEA</th> <th>ROBO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5</td> <td>5</td> <td>8</td> <td>3</td> <td>15</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L2/L3</li> </ul> <table border="1" data-bbox="374 1257 1491 1332"> <thead> <tr> <th>BAT</th> <th>ELEC</th> <th>GB</th> <th>GE</th> <th>INFO</th> <th>MAM</th> <th>MAM FISEA</th> <th>ROBO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7</td> <td>5</td> <td>14</td> <td>2</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	BAT	ELEC	GB	GE	INFO	MAM	MAM FISEA	ROBO	18	11	0	6	23	18	2	10	GB	9	BAT	ELEC	GB	GE	INFO	MAM	MAM FISEA	ROBO	5	5	8	3	15			2	BAT	ELEC	GB	GE	INFO	MAM	MAM FISEA	ROBO	7	5	14	2	6	7	4	2	<p><b>PL : communiquer les places au réseau</b></p>	<p><b>FAIT</b></p>
BAT	ELEC	GB	GE	INFO	MAM	MAM FISEA	ROBO																																															
18	11	0	6	23	18	2	10																																															
GB																																																						
9																																																						
BAT	ELEC	GB	GE	INFO	MAM	MAM FISEA	ROBO																																															
5	5	8	3	15			2																																															
BAT	ELEC	GB	GE	INFO	MAM	MAM FISEA	ROBO																																															
7	5	14	2	6	7	4	2																																															

		Le CDD passe au vote afin d'approuver les places proposées aux admissions FISE 2025/26.					
		<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>TOTAL</b>		
<b>Membres CDD</b>		14	0	0	14		
La proposition est approuvée à l'unanimité.							
Levée de la séance	<b>Alexandre CAMINADA</b> lève la séance à 18h20.						